



LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Compte-rendu



33
PARTICIPANTS

EN AVRIL 2023

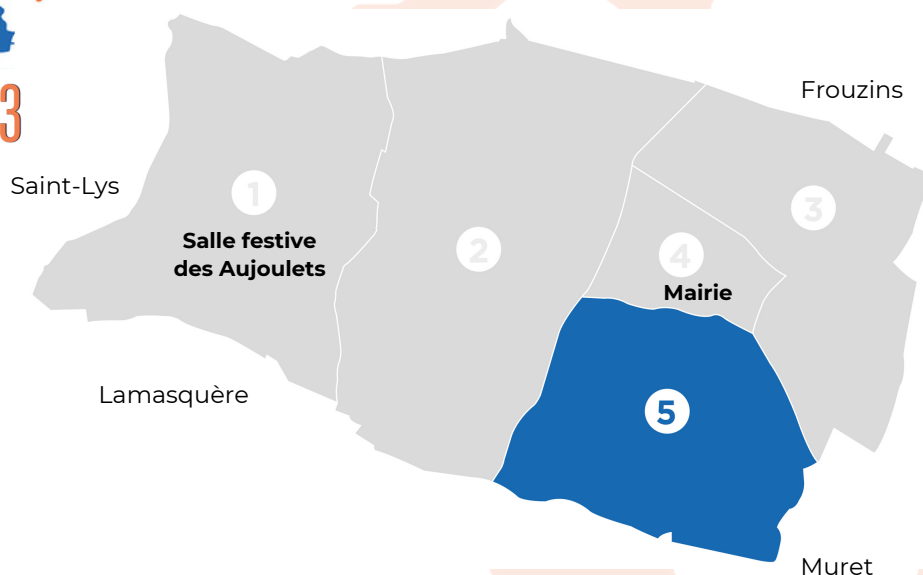
CONSEILS DE QUARTIERS

à Seysses



13 avril 2023

Secteur 5 (Gay-Ox)



En propos introductifs, Monsieur le Maire Jérôme Bouteloup remercie les Seyssoises et Seyssois présents au conseil de quartier Centre Sud (secteur 5). Cette rencontre est la 3^e réunion des 5 organisées du 03 au 20 avril 2023. Il précise que la ville de Seysses n'a aucune obligation réglementaire de mettre en place ce type d'instance, mais qu'il s'agit d'une volonté forte pour l'équipe municipale. Pour les élus, cette instance est un lieu d'échanges et de proximité avec les citoyens, d'autant plus que les conseils de quartiers ont été plébiscités à près de 70 % lors de la consultation numérique organisée en 2022 au moment de la co-construction de la charte de la Démocratie Participative.

Malika Bensouici, Adjointe au Maire déléguée à la Démocratie Participative complète les propos du Maire par les objectifs des conseils de quartiers à savoir :

Permettre aux citoyens de s'informer, débattre et mener des réflexions au service de l'intérêt général sur les projets qui permettent d'améliorer la vie de quartier.

Ainsi, il est important de préciser que les échanges doivent se faire dans l'écoute, la bienveillance, le respect de la parole de chacun pour le vivre-ensemble. Ces règles du jeu définissent la qualité du débat. Ce format participatif sera décliné à l'identique à l'ensemble des 5 rencontres.

Ce temps d'échange sera collaboratif et participatif, c'est pour cela qu'il est demandé aux participants de définir des éléments positifs de leur quartier ainsi que le nom qui l'identifierait le mieux.

Pendant près de 2 heures, Monsieur le Maire a pu répondre aux préoccupations des citoyens de ce secteur sur les thématiques les plus soulevées et synthétisées ci-dessous, à savoir : **la sécurité, les incivilités, les mobilités et l'environnement.**



LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Compte-rendu



Secteur 5 (Gay-Ox)

Question (Q) :

Réponse (R) :

Thème : Environnement

(Q) : Nettoyage des fossés ?

(R) : Il est important de préciser que la commune compte **82 km de fossés**.

Dans ce domaine la commune avait pris du retard. Les remerciements concernant le constat de cette amélioration par les Seyssois sont encourageants pour les agents. Les services de la mairie sont au service des Seyssois. Une programmation de ce nettoyage est en cours dans la commune mais prendra du temps eu égard au nombre de kilomètres que représentent l'ensemble des fossés. Toutefois, si un lieu est repéré plus dangereux, il faut saisir la mairie qui fera une analyse.

Il est rappelé que le nettoyage des fossés incombe en partie aux propriétaires.

Thème : Mobilités-Sécurité-Circulation-Incivilités

(Q) : Chemin de Gay, route d'Ox, route de Labastidette, la vitesse est excessive... Pas de trottoirs, peu de piste cyclable.

(R) : Il ne faut pas oublier que le code de la route stipule qu'en entrée dans une agglomération la vitesse est limitée de fait à 50 km/h. Il y a beaucoup d'incivilités de la part des conducteurs qui se sont accrues depuis le confinement.

Des contrôles inopinés sur ces secteurs sont organisés tant par la gendarmerie que par la police municipale.

Sur les routes communales qui feront l'objet de rénovation, une réflexion avec les riverains aura lieu sur les moyens de maîtriser la vitesse. Il est à préciser que tout le monde veut l'installation de ralentisseurs, mais rarement devant chez soi. Il sera nécessaire de trouver un consensus. Pour ce qui est des routes départementales c'est le Conseil Départemental qui peut agir ; il est d'ailleurs régulièrement saisi à ce titre.

En ce qui concerne les trottoirs et les pistes cyclables, la commune a un grand retard. Il serait irresponsable de dire que l'on va tout révolutionner. Le Muretain Agglo a la compétence de la voirie et la commune œuvre pour la création de nouveaux projets.

Pour rappel, une piste cyclable a un coût d'environ 1 200 € le mètre linéaire. Une autre solution est envisagée sur la route d'Ox pour le déploiement de voies partagées (vélos, piétons). Son coût est d'environ 600 € le mètre linéaire. Cette solution permettrait de développer une mobilité douce qui pourrait être déployée dans plus d'endroits de la ville : route d'Ox, Chemin de Gay, Chemin du Massonné ou encore route de Saint-Lys. Ces démarches entraînent beaucoup de tractations avec les propriétaires qui sont parfois plus ou moins ouverts à la discussion.

Toutefois, des voies partagées cyclistes/piétons ont été créées comme celle qui relie le centre-ville au collège par l'école Flora Tristan. Celle du Canal de Saint Martory est en cours d'étude, dans le cadre du Réseau Express Vélo (REV) du Département.



LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Compte-rendu



Secteur 5 (Gay-Ox)

(Q) : Limiter la vitesse avec les feux-rouges comme à Frouzins ?

(R) : Ce type d'équipement a fait l'objet, dans un premier temps, de beaucoup de difficultés par rapport à des problèmes de conformité qui ont entraîné la suspension d'installation. Son installation demande des contraintes particulières, le coût réel de 60 000 à 80 000 €, et il y aurait peut-être 2 ans d'instruction pour le Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne (SDEHG). Le SDEHG et le Muretain Agglo accompagnent la commune pour trouver la mesure la plus adaptée.

(Q) : Qu'en est-il de l'urbanisation à Seysses ?

(R) : La ville a la plus forte dynamique dans l'agglomération du Muretain. Depuis ce mandat, plus de 15 promoteurs ont sollicité le Maire pour des projets immobiliers. Seuls deux ont reçu un avis favorable. Ces projets ont été finalisés avec les riverains. Nous souhaitons maîtriser le développement qui entraîne des conséquences sur la circulation et les services. C'est pour cela qu'il est demandé aux promoteurs des places de parking supplémentaires dans les projets qui, de fait, réduisent l'emprise au sol du projet immobilier. Un projet de résidence autonomie seniors est en cours d'étude et pourrait se situer au centre-ville. La proximité au centre-ville est indispensable dans ce type de projet. Plusieurs zones classées en AUO, qui sont des secteurs pour une urbanisation future avec un cadre bien défini pouvant permettre le désengorgement de l'avenue Marie Curie.

(Q) : Que devient le projet de lac de la Piche ?

(R) : La mairie souhaite toujours développer un projet de zone verte dans cet espace. Le lac est privé. Les relations avec certains acteurs sont complexes pour trouver un consensus. Le Maire va interpellier le nouveau sous-préfet à ce titre. L'équipe municipale maintient le souhait de faire un jour de ce lieu une zone verte et elle œuvre au quotidien pour que cela se fasse.

(Q) : Le flux et la vitesse sur la route de Toulouse ?

(R) : Cette route est très fréquentée. La vitesse y est quelques fois excessive, bien qu'elle soit limitée à 50 km/h puisqu'il s'agit d'une agglomération. La police municipale est également mobilisée sur cet axe. Notre commune a beaucoup de voiries sensibles. La route de Toulouse amène au rond-point de Gascogne qui est central. L'étude de voirie qui a été faite a apporté deux propositions. La première hypothèse est de créer une double route dans le rond-point. La seconde est de désengorger cette partie avec un itinéraire bis derrière la maison d'arrêt ou le chemin de Roques. Cette dernière nécessite l'engagement de quatre communes. L'étude est en cours par le Muretain Agglo qui a la compétence voirie. Bien évidemment, l'analyse d'une voie partagée cyclistes/piétons sera à intégrer.



LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Compte-rendu



Secteur 5 (Gay-Ox)

Divers

(Q) : Une pétition a été faite en 2013 (30 signataires) concernant un réseau d'assainissement (en bas de la route d'Ox) – Aucune réponse ?

(R) : Le SIVOM, décisionnaire sur ce sujet, sera saisi. Une réponse sera apportée.

(Q) : Les incivilités et le manque de lumière chemin du Pastissé, Non-respect du stop, voire à le déplacer ?

(R) : Les incivilités doivent être combattues au quotidien. Pour déplacer le stop, pourquoi pas si c'est possible, les services vont analyser cette demande.

(Q) : Chemin de Gay, passage de l'épaveuse par manque de visibilité ?

(R) : Cette demande va faire l'objet d'une analyse des services pour y répondre.

(Q) : Chiens non tenus en laisse.

(R) : De façon générale, vous devez tenir votre chien en laisse s'il présente un danger pour les personnes. Un arrêté est en cours de réflexion afin d'obliger les Seyssois à tenir leur chien en laisse et à l'identifier. En attendant, les chiens doivent être rappelables et à portée de voix au minimum, afin de ne pas être considérés comme errants.

(Q) : L'extinction des lumières, certains endroits pas éteints ?

(R) : La commune est labellisée « Ville Étoilée » car elle est engagée depuis plusieurs années dans une démarche de réduction de la pollution nocturne. La conjoncture financière actuelle impose maintenant cette nécessité. En outre, si vous constatez des endroits non éteints, ne pas hésiter à saisir la mairie. C'est le SDEHG qui s'occupe des systèmes d'extinction. En parallèle, le SDEHG réfléchit à un système de changement en LED de tous les luminaires de la commune. Cette campagne de changement est en cours d'analyse.

Pour les questions plus personnelles, une réponse individuelle sera faite.



LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Compte-rendu



Secteur 5 (Gay-Ox)

En conclusion, Monsieur le Maire, Malika Bensouici, les élus présents et Capucine Corman, chargée de mission Démocratie Participative, remercient les Seyssois d'avoir répondu à cette invitation pour une première. Les échanges ont été riches et certains sujets ont fait l'objet de débats dans un climat constructif et serein.

Comme engagé et inscrit dans la charte, un compte rendu sera réalisé pour chaque conseil de quartier et disponible sur le site à l'issue des 5 rencontres.

Monsieur le Maire rappelle :

- Que le service Démocratie Participative est à disposition à l'adresse democratieparticipative@mairie-seyssel.fr
- Qu'il est possible de s'inscrire sur le fichier « démocratie participative » pour participer ou être informé(e) de démarches engagées par la commune
- Qu'on peut compléter le questionnaire d'évaluation de la soirée qui permettra d'apprécier et d'améliorer cet exercice.

Les échanges ont perduré durant le moment de convivialité pendant près d'1 h 30. Moment très apprécié des citoyens et de l'équipe municipale.

Retour sur l'atelier participatif "les verbatims" Expression des participants

- À la question : « **Quel nom pour mon quartier ?** »

- La Piche
- Quartier le Binot

Aucun nom n'a fait consensus.

Cette démarche de définition d'identité va se poursuivre.

- À la question « **les éléments positifs de mon quartier** »

- Animation de ville, marchés de Noël, commerçants
- Seys'tival au top chaque année
- Passage des encombrants à la demande

- À la question : « **les éléments à améliorer de mon quartier** »

On retrouve beaucoup les questions évoquées ci-dessus dans le compte rendu.

Retour sur l'évaluation

Chaque conseil de quartier a fait l'objet d'une évaluation par le questionnaire complété par les participants à l'issue de la rencontre. En voici la synthèse :



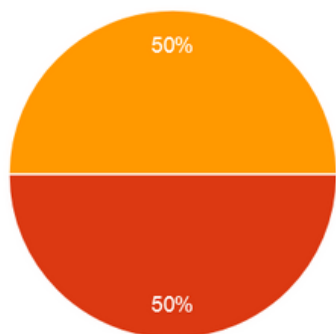
LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Compte-rendu



Secteur 5 (Gay-Ox)

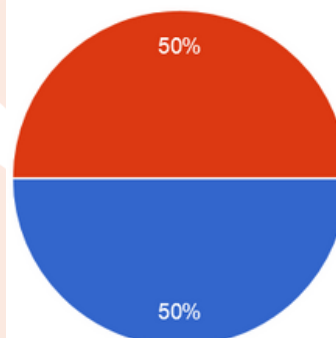
3. Pensez-vous être bien informé des démarches engagées par la commune ?



- oui, complètement
- oui, assez
- non, pas complètement
- non, pas du tout

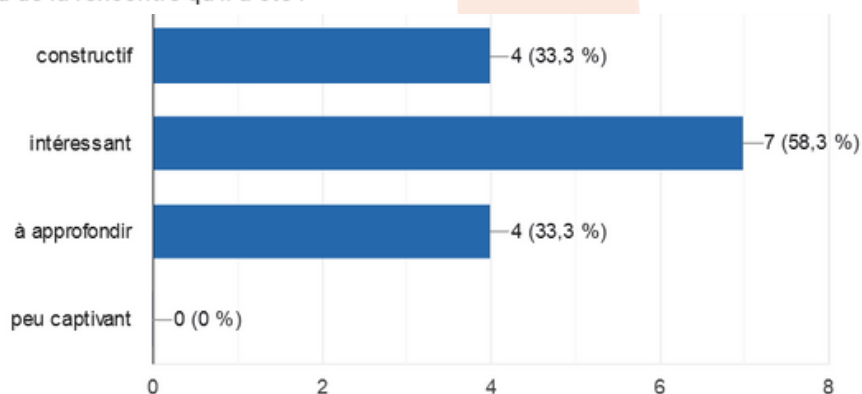
12 réponses

4. La rencontre vous a-t-elle permis de mieux comprendre l'intérêt des conseils de quartier ?



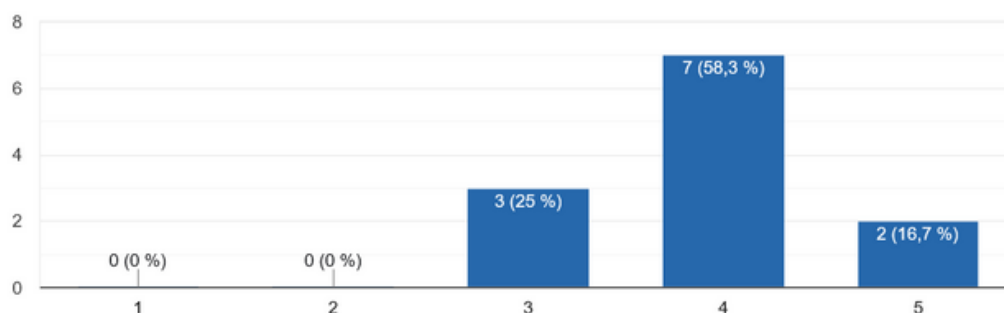
5. Vous diriez du contenu de la rencontre qu'il a été :

12 réponses



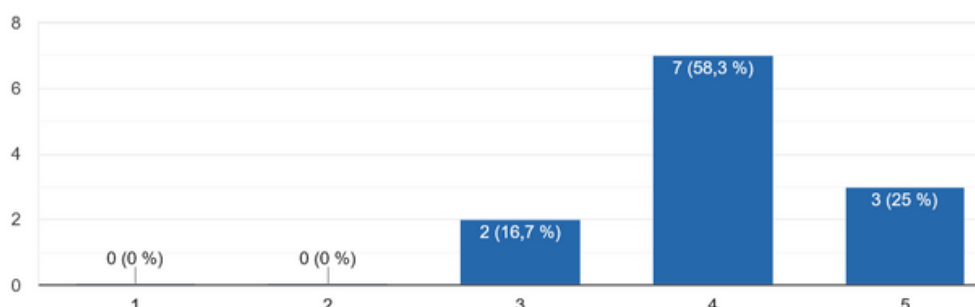
6. À l'issue de réunion, diriez-vous que les informations communiquées ont été claires et précises ?

12 réponses



Cette réunion de quartier a-t-elle répondu à vos attentes ?

12 réponses





LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Compte-rendu

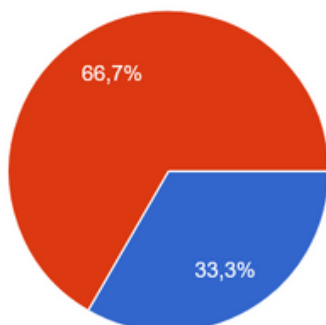


Secteur 5 (Gay-Ox)

7. Vous êtes :

12 réponses

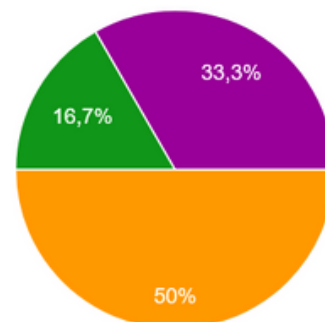
- Une femme
- Un homme
- Ne se prononce pas



8. Votre tranche d'âge :

12 réponses

- 11/16 ans
- 15/24 ans
- 25/49 ans
- 50/65 ans
- + de 65 ans



Les conseils de quartiers... On continue avec une BOÎTE À IDÉES !

Un système où vous pourrez continuer à faire des propositions à destination de l'amélioration de votre quartier, dans l'intérêt général :

- De sujets à évoquer lors des prochains conseils de quartier ?
- Une envie de projet dans votre quartier ?
 - C'est quoi ?
- Comment faire un repas de quartier ?
- Quel nom pour mon quartier ?
- Etc.



N'hésitez pas à contribuer

Le service Démocratie Participative reste à votre écoute : 05 62 11 64 67
democratieparticipative@mairie-seysses.fr